

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION  
25 JUIN 2019

DATE d’AFFICHAGE  
8 JUILLET 2019

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	37
Présents :	28
Votants :	35

L’an deux mille dix-neuf,  
le 2 juillet à dix heure,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle du Lenn d’Ambon en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mme Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : Mme Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - M. Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Alain DANIEL, - Mme Emmanuelle GONCALVES, - M. Gérard GUILLOTIN, - Mme Mireille LUCAS, - M. Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Régine ROSSET.

**Mme Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE**  
**M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL**  
**Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à Mme Christine SAVARY**  
**M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Daniel BOURZEIX**  
**Mme Emmanuelle GONCALVES donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD**  
**M. Gérard GUILLOTIN donne pouvoir à Mme Odile ORJUBIN**  
**M. Jean-Pierre PRUNAUT donne pouvoir à M. Joseph BROHAN**

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Louis GACHE a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°94-2019 – TOURISME - APPROBATION DU RAPPORT D’ACTIVITES 2018 DE L’OFFICE DE TOURISME  
COMMUNAUTAIRE**

Mme Laurie LE TRIONNAIRE, Directrice de l’EPIC « Office de Tourisme Communautaire », et à ce titre représentante légale de l’établissement, expose les éléments relatifs au rapport d’activités 2018.

L’Office de Tourisme Communautaire est administré par un Comité de Direction, présidé par M. Jean-Marie LABESSE et composé de 15 élus communautaires et de 14 socioprofessionnels.

En 2018, l’Office était animé par une équipe de neuf salariés permanents et de neuf agents saisonniers. Le personnel est réparti sur trois sites d’accueil principaux ouverts toute l’année, un point Information saisonnier à Ambon ainsi qu’au Musée de la Vilaine maritime à La Roche-Bernard.

En 2018, l’Office de Tourisme c’est également :

- Plus de 128 500 visiteurs reçus dans ses points d’accueil (-6 % par rapport à 2017). Damgan reçoit 58 % des visiteurs avec des pointes à 1 200 pers/jour, Muzillac : 27 % et La Roche-Bernard : 15 %,
- 3 430 entrées (Groupes et individuels) au Musée de la Vilaine maritime (+13 %/2017),
- Editions : 20 000 Magazines Découverte, 5 000 Guides Hébergement, 18 000 Guides Festivités + 19 000 Plans communaux /cartes touristiques,
- Plus de 400 partenaires professionnels. Partenariats perçus 32 255 € (+2,5 %/2017) + régie publicitaire 19 520 € + 0,8 %/2017 (Magazine, Guide Festivités + site web),

- 130 707 € perçus au titre de la billetterie et 9 695 € de commissions perçues sur la vente des billetteries, soit un recul de 7% par rapport à 2017,
- Au 31 décembre 2018, 266 207 € de taxes de séjour ont été déclarées sur la plateforme, soit une progression de 5 % par rapport à l'exercice précédent,
- Site de destination [www.damgan-larochebernard-tourisme.com](http://www.damgan-larochebernard-tourisme.com) , 156 964 visiteurs (soit -10 % mais en partie expliqués par le changement de nom de domaine et la mise en conformité RGPD),
- 7 393 personnes suivaient l'Office sur les réseaux sociaux (soit une hausse de 66 % par rapport à 2017,
- 16 664 connexions sur ses 3 points wifi gratuites, dont 92 % au bureau de Damgan.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2018 de l'Office de Tourisme Communautaire tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le 05/08/19  
Le Président,

